”(...) Croyez-vous que ces hommes ne me donnent pas un spectacle réjouissant ? Ils défendent leur petite chapelle avec mille finesses de sacristains qui m'amusent énormément. Mais qu'on rétablisse alors ce qu'on a appelé le Salon des Refusés. Je supplie tous mes confrères de se joindre à moi, je voudrais grossir ma voix, avoir toute puissance pour obtenir la réouverture de ces salles où le public allait juger, à son tour, et les juges et les condamnés. Là, pour le moment, est le seul moyen de contenter tout le monde. Les artistes refusés n'ont pas encore retiré leurs œuvres ; qu'on se hâte de planter des clous et d'accrocher leurs tableaux quelque part.”
Emile Zola, *L'Evénement*, le 27 avril 1866

”Avant, il y avait des cases pour les œuvres. Aujourd’hui, il y a des œuvres pour les cases.”
Xavier Carniaux, producteur, cité par Hélène Marzolf, *Télérama*, 15 octobre 2003

Addoc
(Association des cinéastes documentaristes)
et le Forum des Images
présentent

Le Salon des refusés

Paris, du 31 mars au 30 avril 2004

>sur grand écran, trente quatre films documentaires ”pas vus à la télé”
>554 films en consultation >des rencontres, un débat, un atelier

Plus de la moitié des films documentaires réalisés en France aujourd’hui ne seront jamais diffusés par une chaîne de télévision nationale hertzienne. Qu’en est-il des raisons de ce blocage et du parcours de ces films, quelles alternatives s’agit-il d’envisager pour une diffusion d’un cinéma documentaire rétif aux dictats du formatage ? Pour poser ces questions et en débattre, mais aussi pour montrer ces œuvres non télévisuellement correctes, Addoc (Association des cinéastes documentaristes) et le Forum des Images proposent, au public et aux professionnels, cinq jours de projections et de débats, et un mois de visionnement.

Du 31 mars au 4 avril 2004, sous l’intitulé en clin d’œil du Salon des refusés, seront projetés, en présence de leurs réalisateurs, une trentaine de documentaires ”pas vus à la télé”. Ces films ont été choisis par Addoc et le Forum des Images, parmi 554 films reçus après une large recherche, lancée lors des derniers Etats généraux de Lussas. Etaient concernés tous les films produits, coproduits ou auto-produits en France, n’ayant jamais été diffusés par la télévision hertzienne nationale, sans contrainte ni de date ni de format pas plus que de durée. L’appel incluait, bien entendu, les documentaires produits par les chaînes nationales et laissés ”sur les étagères”, censurés, interdits ou transformés. N’était accepté qu’un seul film par réalisateur.

Le Salon des refusés n’est pas un festival : il n’y aura pas de prix distribué au meilleur film. Et, du 31 mars au 30 avril, c’est l’ensemble des 554 films proposés à Addoc qui pourra être visionné par le public sur les 12 postes que le Forum des Images a - c’est une première! - réservés dans sa salle de consultation.

... / ...

Addoc
14, rue Alexandre-Parodi
75010 Paris
tél : 01 44 89 99 88
fax : 01 44 89 99 60
courriel : courrier@addoc.net
site : www.addoc.net

Forum des images
Porte Saint-Eustache
Forum des Halles
Place carrée
75001 Paris
M° Châtelet - Les Halles

Contact presse
Jean-Bernard Emery
36, rue Véron
75018 Paris
tél : 01 55 79 03 43
fax : 01 42 51 48 75
mob : 06 03 45 41 84
jb.emery@cinepresscontact.com

Au nom de l'Audimat, les téléspectateurs n'ont plus suffisamment l'occasion de voir ces films singuliers que sont les documentaires de création et d'en débattre. Or, ces films, par leur liberté de ton et de forme, soulèvent et alimentent les débats citoyens sur des questions de fond. C'est le rôle de la télévision publique de produire et de diffuser ces œuvres.

Et pourtant, jamais la télévision n'a diffusé autant de documentaires. Comment interpréter cette crise paradoxale ?

Sous ce terme générique de «documentaire» peuvent coexister des genres aussi différents que le reportage, le magazine, le documentaire d'information, le feuilleton-documentaire et le documentaire de création pour ne citer que les plus repérables. L'amalgame de genres différents sous une appellation unique entretient une confusion qui n'est pas innocente.

Les chaînes de la télévision publique privilégient tous les genres documentaires au détriment d'un seul : le documentaire de création, celui qui questionne le réel, engage le point de vue et l'écriture singulière de son auteur et laisse place à la réflexion du spectateur, celui qui permet de construire du lien social, de mieux connaître ses contemporains, de découvrir des histoires secrètes...

Toute la chaîne économique qui existait jusqu'à maintenant pour permettre la réalisation et la diffusion de ces œuvres est en voie de destruction : réduction des cases de diffusion à la télévision, mise à mal des dispositifs d'aide (un documentaire de création demande du temps pour aboutir, en moyenne un an ou deux de travail), mise en concurrence économique des documentaires de création avec les émissions dites de flux comme Pop-stars...

Le «Salon des refusés» sera l'occasion d'interroger un hors champ de la télévision à travers l'ensemble des films en salle de consultation : des films de 1967 à 2003, auto-produits, censurés ou diffusés par le câble, aux durées variables (de 2mn à 3h18), des films qui présentent des écritures et des points de vue différents sur les luttes sociales, sur la rencontre de l'autre, sur la mémoire, sur les marges de la société, sur l'intime, sur l'art... tous à découvrir !

SALON DES REFUSÉS

Addoc

Addoc est un espace de rencontre et de réflexion créé en 1992 par des cinéastes afin de confronter leurs approches du cinéma documentaire.
Addoc regroupe des cinéastes de générations et d'inscriptions professionnelles différentes, chacun, selon sa sensibilité, engagé dans l'élaboration d'une écriture, l'interrogation du réel et de sa représentation.
Addoc intervient dans des débats institutionnels sur des questions concrètes comme celle du soutien à la création et de son indépendance.
Addoc défend particulièrement tous les mécanismes qui mettent le cinéaste à l'initiative de l'œuvre.
Lier questions pratiques et engagements esthétiques et politiques représente pour l'association un prolongement et un enrichissement du métier de cinéaste.